

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION EXTRAORDINAIRE DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA CÔTE-DE-GASPÉ TENUE À L'HÔTEL DE VILLE DE GASPÉ, LE MERCREDI 11 DÉCEMBRE 2019 À 16 H 57**

Sont présents : Daniel Côté, préfet et maire de Gaspé  
Noël Richard, préfet suppléant et maire de Grande-Vallée  
Délisca Ritchie Roussy, maire de Murdochville  
Dany Brousseau, maire de Petite-Vallée  
Michèle Fournier, maire de Cloridorme  
Nelson O'Connor, représentant de Gaspé

TOUS MEMBRES FORMANT QUORUM

ET : Bruno Bernatchez, directeur général  
Martine Denis, secrétaire de direction

**1. OUVERTURE DE LA RÉUNION**

Le préfet, monsieur Daniel Côté, déclare la réunion ouverte à 16 h 57.

**2. RÉSOLUTION 19-184 : ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU 11 DÉCEMBRE 2019**

IL EST PROPOSÉ par le conseiller de comté Nelson O'Connor

ET RÉSOLU à l'unanimité

QUE l'ordre du jour de la réunion extraordinaire du 11 décembre 2019 soit et est adopté avec les modifications apportées, le tout devant se lire comme suit :

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 11 décembre 2019
3. Adoption du Plan d'action de la MRC 2020-2021
4. Contrat de services pour l'élaboration de la politique familiale de la MRC
5. Désignation d'un responsable élu de la politique familiale de la MRC
6. Ajout d'un addenda au contrat du conseiller stratégique
7. Engagement d'une agente de développement rural
8. Règlement 18-204 : Règlement modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de La Côte-de-Gaspé # 03-109  
Reporté
9. Sélection des projets des secteurs phares à déposer au Fonds d'aide au rayonnement des régions (FARR)
10. Dossier d'investissement :
  - a) Fonds de soutien aux événements et activités socio-économiques : Jeux des 50 ans et plus de la Gaspésie et des Îles – Jeux des 50 ans et plus, édition 2020
11. Appui à Événements Gaspésia

12. Appui au CRRI pour l'obtention de ressources supplémentaires Reporté.
13. Période de questions pour le public
14. Levée de la séance

### **3. RÉSOLUTION 19-185 : ADOPTION DU PLAN D'ACTION DE LA MRC 2020-2021**

IL EST PROPOSÉ par la conseillère de comté Délisca Ritchie Roussy

ET RÉSOLU à l'unanimité

QUE le conseil de la MRC adopte le Plan d'action de la MRC 2020-2021 tel que présenté

### **4. RÉSOLUTION 19-186 : CONTRAT DE SERVICES POUR L'ÉLABORATION DE LA POLITIQUE FAMILIALE DE LA MRC**

CONSIDÉRANT que la MRC s'est engagée dans la réalisation d'une politique familiale à l'échelle de la MRC;

CONSIDÉRANT que la MRC s'est également engagée à travailler à la mise à jour des politiques familiales des municipalités de Murdochville, Grande-Vallée, Petite-Vallée et Cloridorme;

CONSIDÉRANT que la MRC a reçu une aide financière de 15 000 \$ pour la réalisation de cette politique;

CONSIDÉRANT que les municipalités de Murdochville, Grande-Vallée, Petite-Vallée et Cloridorme ont chacune reçu 2 500 \$ pour la réalisation de la révision de leur politique;

CONSIDÉRANT que la Ville de Gaspé procède par elle-même à la révision de sa politique familiale et a octroyé un contrat à madame Sylviane Pison pour le faire;

CONSIDÉRANT les connaissances de madame Pison et les liens à faire avec la politique de la Ville de Gaspé;

POUR CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ par la conseillère de comté Michèle Fournier

ET RÉSOLU à l'unanimité

QUE la MRC de La Côte-de-Gaspé octroie un contrat de service à madame Sylviane Pison pour la réalisation de la politique familiale de la MRC et la révision des politiques familiales des municipalités de Murdochville, Grande-Vallée, Petite-Vallée et Cloridorme pour la somme de 21 000 \$ taxes incluses;

QUE la MRC facture aux municipalités de Murdochville, Grande-Vallée, Petite-Vallée et Cloridorme la somme de 2 000 \$ chacune en lien avec ce mandat;

QUE le directeur général soit autorisé à signer l'entente.

## **5. RÉSOLUTION 19-187 : DÉSIGNATION D'UN RESPONSABLE ÉLU DE LA POLITIQUE FAMILIALE DE LA MRC**

CONSIDÉRANT que la MRC s'est engagée dans la réalisation d'une politique familiale à l'échelle de la MRC;

CONSIDÉRANT le support apporté par le Carrefour action municipale et famille;

POUR CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ par la conseillère de comté Délicia Ritchie Roussy

ET RÉSOLU à l'unanimité

QUE le conseil de la MRC de La Côte-de-Gaspé désigne madame Michèle Fournier en tant que responsable du dossier de la politique familiale pour la MRC.

## **6. RÉSOLUTION 19-188 : AJOUT D'UN ADDENDA AU CONTRAT DU CONSEILLER STRATÉGIQUE**

CONSIDÉRANT que la résolution 19-05 adoptée le 14 janvier 2019 stipule que les documents d'appel d'offres, l'offre de services et les annexes constituent le contrat intervenu entre la MRC et Lelièvre conseils, développement des régions inc.;

CONSIDÉRANT que l'article 3.3 du devis d'appel d'offres précise que le contrat est pour 900 heures s'étalant sur l'année 2019;

CONSIDÉRANT qu'au 31 décembre 2019, un peu plus de 800 heures auront été réalisées;

CONSIDÉRANT que monsieur Gaétan Lelièvre a proposé à la MRC d'effectuer les heures restantes en 2020 sans autre tarification;

POUR CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ par le conseiller de comté Dany Brousseau

ET RÉSOLU à l'unanimité

QUE la MRC de La Côte-de-Gaspé accepte la proposition de Lelièvre conseils, développement des régions inc.;

QUE le préfet soit autorisé à signer un addenda au contrat établissant les règles de gestion de celle-ci.

## **7. RÉSOLUTION 19-189 : ENGAGEMENT D'UNE AGENTE DE DÉVELOPPEMENT RURAL**

CONSIDÉRANT l'entente intervenue entre le gouvernement du Québec et les municipalités;

CONSIDÉRANT l'augmentation du budget alloué à la ruralité par la MRC;

CONSIDÉRANT la possibilité d'aller chercher des sommes supplémentaires par le dépôt de projets dans les volets « Projets signature innovation des MRC » et « Soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale »;

CONSIDÉRANT la volonté exprimée par les maires lors du lac-à-l'épaule d'avril 2019 d'avoir un soutien rapproché de la part de la MRC dans l'élaboration de projets;

CONSIDÉRANT que madame Lénie Lacasse remplace présentement madame Agnès Kourio lors du congé de maternité de cette dernière;

POUR CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ par le conseiller de comté Nelson O'Connor

ET RÉSOLU à l'unanimité

QUE le conseil de la MRC de La Côte-de-Gaspé autorise l'embauche de madame Lénie Lacasse à titre d'agente de développement rural (statut d'employé régulier), à compter du 12 décembre 2019, et ce aux conditions salariales actuelles.

**8. RÈGLEMENT 18-204 : RÈGLEMENT MODIFIANT LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT RÉVISÉ DE LA MRC DE LA CÔTE-DE-GASPÉ # 03-109**

REPORTÉ.

**9. RÉSOLUTION 19-190 : SÉLECTION DES PROJETS DES SECTEURS PHARES À DÉPOSER AU FONDS D'AIDE AU RAYONNEMENT DES RÉGIONS (FARR)**

CONSIDÉRANT la Table des préfets a convenu de mettre à la disposition de chacune des MRC une somme de 150 000 \$ pour 2 ou 3 projets provenant des secteurs phares établis par le comité directeur du FARR;

CONSIDÉRANT l'analyse effectuée par l'équipe en développement économique et en développement rural de la MRC afin d'identifier des projets structurants en lien avec les secteurs identifiés;

CONSIDÉRANT la résolution 19-179 adoptée le 27 novembre 2019;

CONSIDÉRANT que le projet d'auto électrique de la MRC a été considéré non admissible par le MAMH;

CONSIDÉRANT que le projet de bâtiment de Moules de la Baie de Gaspé ne pourra pas se concrétiser à moyen terme;

POUR CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ par le conseiller de comté Noël Richard

ET RÉSOLU à l'unanimité

QUE le conseil de la MRC de La Côte-de-Gaspé sélectionne les projets suivants :

- Fabrique de Rivière-au-Renard – Projet d’habitation pour travailleurs pour un montant de 50 000 \$ - Secteur pêche et aquaculture;
- Développement et promotion touristique de la MRC pour un montant de 50 000 \$ - Secteur touristique.

## **10. DOSSIER D’INVESTISSEMENT :**

### **A) RÉOLUTION 19-191 : FONDS DE SOUTIEN AUX ÉVÉNEMENTS ET ACTIVITÉS SOCIO-ÉCONOMIQUES : JEUX DES 50 ANS ET PLUS DE LA GASPÉSIE – LES ÎLES – ÉDITION 2020 DES JEUX DES 50 ANS ET PLUS EN ESTRAN**

CONSIDÉRANT que l’édition 2020 des Jeux des 50 ans et plus se déroulera sur le territoire de la MRC de La Côte-de-Gaspé;

CONSIDÉRANT la visibilité aux municipalités de Petite-Vallée, Grande-Vallée et Cloridorme engendrée par l’événement;

CONSIDÉRANT que l’événement aura des retombées économiques dans les municipalités de l’Estran;

CONSIDÉRANT les impacts positifs de l’événement sur les personnes âgées de 50 ans et plus;

CONSIDÉRANT l’admissibilité des dépenses;

CONSIDÉRANT les disponibilités financières à la MRC de La Côte-de-Gaspé;

POUR CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ par la conseillère de comté Délisca Ritchie Roussy

ET RÉSOLU à l’unanimité

QUE le conseil de la MRC autorise une aide financière maximale de 7 000 \$ aux Jeux des 50 ans et plus de la Gaspésie – Les Îles pour le projet « Édition 2020 des Jeux des 50 ans et plus en Estran » dans le cadre du *Fonds de soutien aux événements et activités socio-économiques*.

## **11. RÉOLUTION 19-192 : APPUI À ÉVÉNEMENTS GASPÉSIA**

CONSIDÉRANT qu’Évènements Gaspésia a présenté une demande d’aide financière au FAIR à la hauteur de 45 000 \$ pour l’acquisition de matériel promotionnel et de production;

CONSIDÉRANT le MEI a accordé seulement 27 000 \$ du FAIR;

CONSIDÉRANT qu’Évènements Gaspésia va déposer une demande au FARR;

CONSIDÉRANT qu’Évènements Gaspésia a besoin de l’appui de la MRC pour le dépôt de cette demande;

CONSIDÉRANT que plusieurs activités d’Évènements Gaspésia se déroulent sur notre territoire;

POUR CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ par le conseiller de comté Dany Brousseau

ET RÉSOLU à l'unanimité

QUE le conseil de la MRC de La Côte-de-Gaspé appuie le projet d'acquisition de matériel promotionnel et de production d'Évènements Gaspésia dans le cadre de sa demande de financement au FARR.

**12. APPUI AU CRRRI POUR L'OBTENTION DE RESSOURCES SUPPLÉMENTAIRES**

REPORTÉ.

**13. PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LE PUBLIC**

Aucune question.

**14. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Sur proposition de madame Délisca Ritchie Roussy, la réunion est levée à 16 h 59.

---

Daniel Côté  
Préfet

---

Bruno Bernatchez  
Directeur général